



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, 15 février 2016

Aux locataires des habitations Nicolet

3760, rue Sainte-Catherine Est

Suivi des travaux majeurs



Comme vous le savez, les travaux dans votre ancien immeuble ont commencé au printemps 2015. Après quelques mois de travail, et à la suite des travaux de démolition, nous avons découvert que certains éléments étaient en mauvais état et qu'ils ne pouvaient pas être conservés, comme prévu. Ainsi, nous avons dû planifier des travaux supplémentaires, ce qui modifie l'échéancier initial.

Voici quelques constats :

1. La structure en blocs de béton des murs extérieurs n'était pas en assez bon état pour la conserver. Nous avons profité des travaux pour la sécuriser et refaire toute la structure des murs extérieurs.
2. Nous avons dû démolir et refaire toutes les cloisons intérieures, car nous y avons trouvé plus de moisissures que prévu.
3. Nous avons découvert des irrégularités dans les installations de plomberie et d'électricité qui nécessitent un remplacement complet des systèmes.

Considérant les nombreux imprévus de chantier, les travaux seront interrompus en mars prochain. De nouveaux plans et devis seront préparés pour compléter la phase 2 du chantier. Les éléments que vous aviez choisis en consultation seront inclus dans cette phase qui touchera l'aménagement intérieur et extérieur.

Si tout va bien, les travaux reprendront au début de 2017. Vous devriez donc retourner aux habitations Nicolet au début de 2018. Soyez assurés que l'OMHM déploie tous les efforts nécessaires pour vous permettre de revenir dans votre logement le plus rapidement possible.

Pour toutes questions ou préoccupations, communiquez avec **Julie Chalifour**, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.